



Demander le divorce pour faute

Par **Didier38**, le **28/07/2011** à **14:06**

TITRE : demande de divorce pour faute

Bonjour,

Je suis dans la situation:

- d'une éviction de domicile pour violences jugées réciproques il y a un an (assignation demandé par ma femme)
- et d'un arrêt d'appel à l'ONC demandé par ma femme qui m'est favorable par la garde de l'enfant mineur, d'un versement d'une pension alimentaire et la jouissance du domicile familiale par ma femme à titre onéreux...

Pourtant l'appel est jugé recevable en la forme à contrario confirme l'onc, et laisse à chacune des parties la charge de leurs propres dépens, alors que ma femme a fait de fausses déclarations (épargne importante qu'elle s'est octroyée) pour obtenir l'aide juridictionnelle totale, ne veut pas divorcer avant de vendre la maison avant que mes trois enfants ne finissent leurs études.

Comment me sortir de cette situation immorale? Comment la convaincre de divorcer?

Mon avocat me conseille:

- de dénoncer les fausses déclarations au bureau d'aide juridictionnelle
- et demander le divorce pour faute avant que ce soit elle qui le demande

Quel est votre commentaire pour cette affaire?

FAIT LE 27/07/2011